



Mutuelle & Prévoyance

Le 23.11.2021

Vous venez de valider votre ré-affiliation à la mutuelle obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2022 et vous avez sans nul doute compris que vous allez en être de votre poche... en payant plus,... pour une couverture santé inférieure à

celle dont nous disposions tous jusqu'à présent !

Comment cette aberration est-elle possible ?

Suivez l'guide...

Parce que de l'argent il y en a, à la Direction Générale !

Bien assez en tout cas...

- pour réaménager constamment des locaux de moins en moins occupés ;
- pour primer certains à la tête du client ;
- pour renouveler le parc automobile des happy few ;
- ...

... tout en affichant des bilans comptables positifs !

Pourquoi en ce cas ne pas avoir fait le choix de maintenir notre bon niveau de protection sociale en l'état ?

C'est simple : la DG s'inscrit pleinement dans la logique de casse de la protection sociale collective voulue par ce gouvernement qui entend à présent mettre à bas nos régimes de retraite solidaires au profit de fonds de pension nocifs tout comme il parle de grande Sécu pour en légitimer le démantèlement.

Mais cela n'aurait pu se faire sans la capitulation, pour ne pas dire le soutien, de la CFDT, de la CFE/CGC, du SNAP et de la CFTC [*Juste avant que cette dernière officine ne soit plus représentative à Pôle emploi...*].

Au lieu de se battre comme la **CGT-FO** via notamment une pétition [*co-écrite avec le SNU et la CGT*] qui a recueilli

près de 22 000 signatures et qui a poussé la DG à revoir sa copie pour qu'elle affecte d'avantage de fonds nécessaires au maintien d'un haut niveau de protection sociale, ces cinq signataires-là - la DG a signé l'accord elle-même - ont fait le choix du moins disant social pour tous, dans le droit fil des classifications au rabais que nous subissons tous !

C'est assurément cette pétition, et la mobilisation de la presque majorité des collègues sur celle-ci qui a arraché les quelques millions d'€ supplémentaires que la DG a mis sur la table. N'en doutons pas, si la totalité des organisations syndicales l'avaient soutenue, c'est bien la quinzaine de millions utiles que la DG aurait fini par lâcher !

Notre détermination demeure sans faille car les seuls combats perdus d'avance sont clairement ceux qu'on n'a pas eu le courage de mener ensemble. Privilégier la défense de notre pouvoir d'achat et de nos conditions de travail face à la logique antisociale "En marche", c'est possible à condition de nous en donner ensemble les moyens !

Ainsi, alors que la Direction se targue d'afficher pour 2020 et 2021 un bilan économique et financier excédentaire - et pour cause puisque la crise sanitaire lui a permis de réaliser de substantielles économies [*Prise en charge d'une partie des salaires sous forme d'IJSS par la Sécu. Budget des frais de déplacement quasi gelé depuis mars 2020*] - elle a sciemment fait le choix d'augmenter nos cotisations Santé/Prévoyance et, en même temps, de revoir à la baisse les prestations qui vont nous être servies à compter du 1^{er} janvier prochain !

Pour résister, revendiquer, reconquérir...

Résister à la casse de nos conditions de travail,

Revendiquer l'augmentation générale de nos salaires, *au plus tard au 1.1.22 !*

Reconquérir un haut niveau de couverture Santé/Prévoyance...

Syndiquez-vous à la CGT-FO